

B7298

94B690

01 AOUT 2017

FIDUCIAIRE DE L'ILL
Société par actions simplifiée au capital de 341 400 euros
Siège social : 18 rue du Rhône, 67100 STRASBOURG
395283450 STRASBOURG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 168 555,56 euros de la manière suivante :

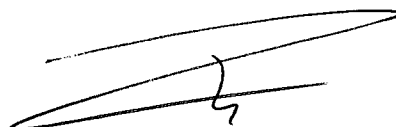
Bénéfice de l'exercice	168 555,56 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	612 638,49 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	781 194,05 euros
➤ Au compte « Réserve facultative » qui s'élève ainsi à 780 000,00 euros	780 000,00 euros
➤ Au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à 1 194,05 euros	1 194,05 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



FIDUCIAIRE DE L'ILL S.A.S.

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2016
FIDUCIAIRE DE L'ILL S.A.S.
18 rue du Rhône - 67100 STRASBOURG

FIDUCIAIRE DE L'ILL S.A.S.

Siège social : 18 rue du Rhône - 67100 STRASBOURG

Capital social : €.341.400

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FIDUCIAIRE DE L'ILL S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des dépréciations sur créances clients, des encours et des fonds de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Haguenau, le 10 mars 2017

JURIS audit & conseil
Laurence SOLD



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	44 399	43 198	1 201	1 701	500	29.39
	Fonds commercial (1)	1 172 121		1 172 121	1 172 121		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	194 270	167 919	26 351	42 822	16 471	38.46
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 097		2 097	2 097			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	14 017		14 017	14 779	762	5.16	
Total II	1 426 904	211 117	1 215 787	1 233 520	17 733	1.44	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	163 610		163 610	163 379	231	0.14
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	750		750		750	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	803 015	200 119	602 896	631 103	28 207	4.47
	Autres créances	37 465		37 465	104 414	66 949	64.12
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	160 741		160 741	19 439	141 301	726.88	
Charges constatées d'avance (3)	12 354		12 354	14 394	2 040	14.17	
Total III	1 177 935	200 119	977 815	932 729	45 086	4.83	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 604 839	411 237	2 193 602	2 166 249	27 353	1.26	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

14 017

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2016 12	30/09/2015 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 341 400) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	341 400	341 400		
	Réserves				
	Réserve légale	34 140	34 140		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	612 638	568 078	44 561	7.84
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	168 556	44 561	123 995	278.26	
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	1 156 734	988 178	168 556	17.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
	DETTES (1)				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	56 377	86 449	30 072	34.79
	Concours bancaires courants	952	88 311	87 358	98.92
	Emprunts et dettes financières diverses	103 526	161 519	57 993	35.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 139	3 128	12	0.37
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 861	163 736	34 875	21.30
	Dettes fiscales et sociales	600 846	552 104	48 743	8.83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	26 724		26 724		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	116 442	122 825	6 383	5.20
	Total IV	1 036 868	1 178 071	141 202	11.99
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 193 602	2 166 249	27 353	1.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 014 142 1 125 894

FIDUCIAIRE DE L'ILL SAS
18 RUE DU RHONE

67100 STRASBOURG

ANNEXE DU 01/10/2015 AU 30/09/2016

FIDUCIAIRE DE L'ILL

18 RUE DU RHONE

67100 STRASBOURG

03-90-40-12-00

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice		NS
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NS
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Déroptions		NA
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
Informations complémentaires (CICE)	X	
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	X	
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluations des produits et en cours	X	
Dépréciation des stocks et en cours	X	
Produits nets partiels sur travaux en cours		NS
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Dépréciation des créances	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X	
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	X	
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Subventions d'équipement NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	x	
Rémunération des dirigeants	x	
Ventilation de l'effectif moyen	x	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NS
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NS
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NS
Montant des engagements financiers		NS
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NS
Liste des filiales et participations		NS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels		NS
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NS
Valeurs mobilières		NS
Produits et charges sur exercices antérieurs		NS
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du.01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a été transformée en SAS au cours de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 21 226 €. Il s'agit du CICE au titre de l'année civile 2015 pour 24 640 euros, d'une provision au titre de l'année 2016 pour 15 085 euros (le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016) et d'une reprise de provision au titre de l'année 2015 (venant en diminution du poste) pour 18 499 euros. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 24 640 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	24 640
Total	24 640

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 216 520		
Installations générales agencements aménagements divers	37 840		
Matériel de transport	65 928		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	90 631		2 991
TOTAL	194 399		2 991
Autres participations	2 097		
Prêts, autres immobilisations financières	14 779		
TOTAL	16 876		
TOTAL GENERAL	1 427 795		2 991

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 216 520	1 216 520
Installations générales agencements aménagements divers			37 840	37 840
Matériel de transport			65 928	65 928
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 120	90 503	90 503
TOTAL		3 120	194 270	194 270
Autres participations			2 097	2 097
Prêts, autres immobilisations financières		762	14 017	14 017
TOTAL		762	16 114	16 114
TOTAL GENERAL		3 882	1 426 904	1 426 904

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	42 698	500		43 198
Installations générales agencements aménagements divers	27 540	1 750		29 290
Matériel de transport	39 930	13 349		53 279
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	84 107	4 363	3 120	85 350
TOTAL	151 578	19 462	3 120	167 919
TOTAL GENERAL	194 276	19 962	3 120	211 117

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	500				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 750				
Matériel de transport	13 349				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 363				
TOTAL	19 462				
TOTAL GENERAL	19 962				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	188 054	74 520	62 455		200 119
TOTAL	188 054	74 520	62 455		200 119
TOTAL GENERAL	188 054	74 520	62 455		200 119
Dont dotations et reprises d'exploitation		74 520	62 455		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	14 017	14 017	
Clients douteux ou litigieux	281 532	281 532	
Autres créances clients	521 483	521 483	
Personnel et comptes rattachés	1 330	1 330	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 050	21 050	
Divers état et autres collectivités publiques	15 085	15 085	
Charges constatées d'avance	12 354	12 354	
TOTAL	866 850	866 850	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	952	952		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	56 377	33 651	22 726	
Emprunts et dettes financières divers	18	18		
Fournisseurs et comptes rattachés	128 861	128 861		
Personnel et comptes rattachés	211 456	211 456		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 710	154 710		
Impôts sur les bénéficiaires	36 805	36 805		
Taxe sur la valeur ajoutée	173 169	173 169		
Autres impôts taxes et assimilés	24 706	24 706		
Groupe et associés	103 508	103 508		
Autres dettes	26 724	26 724		
Produits constatés d'avance	116 442	116 442		
TOTAL	1 033 729	1 011 003	22 726	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 960			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 032			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	103 508			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	150.0000	2 276			2 276

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	1 172 121			1 172 121	
Total	1 172 121			1 172 121	

Le fonds commercial/clientèle est constitué des éléments non identifiables de fonds de commerce acquis par la société.

Ce fonds commercial/clientèle concourt au maintien et au développement de l'activité de la société exploitant ces actifs. Sa durée d'utilisation n'est pas limitée au regard des critères inhérents à son utilisation. Aucun amortissement ou dépréciation n'est nécessaire conformément au règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	44 399	25.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	50
Agencements et aménagements	Linéaire	10
Installations techniques	Linéaire	5
Matériels et outillages	Linéaire	5
Matériel de transport	Linéaire	5
Matériel de bureau	Linéaire	4
Mobilier	Linéaire	10

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré / premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 085
Total	15 085

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	971
Emprunts et dettes financières diverses	3 207
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 605
Dettes fiscales et sociales	329 943
Total	335 727

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 354
Total	12 354
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	116 442
Total	116 442

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	1 836 618
Chiffre d'affaires U.E	7 620
Total	1 844 238

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La divulgation de cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Employés	13	
Total	18	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			161 743

L'engagement financier représenté par les indemnités de départ à la retraite par le personnel salarié n'a pas donné lieu à des écritures comptables. La méthode de détermination retenue pour cette valorisation est la suivante :

- Ancienneté entre 2 et 10 ans ==> 1/10ème du salaire moyen mensuel
- Ancienneté au-delà de 10 ans ==> 1/10ème + 1/15ème du salaire moyen mensuel.